

COSET-MSA

Coset est un programme national d'observation de la santé des travailleurs. Il concerne la population active en France, âgée de 18 à 65 ans, quels que soient le métier et le secteur d'activité. L'étude Coset-MSA concerne spécifiquement les travailleurs agricoles.



1) Principes et fonctionnement

Le programme national d'observation Coset (Cohortes pour la Surveillance Epidémiologique de la santé en lien avec le Travail) étudie les **liens entre l'activité professionnelle et l'apparition de problèmes de santé**, en recueillant, sur plusieurs années, des informations auprès de différents groupes de population en France. Il vise à **surveiller l'état de santé d'actifs et d'anciens actifs**, à observer et décrire les liens entre les caractéristiques professionnelles, les conditions de travail et les problèmes de santé, et à émettre des recommandations afin de prévenir les risques pour la santé.

L'étude **Coset-MSA est le volet du programme Coset consacré aux actifs du monde agricole**. Conçue et réalisée par Santé publique France, en partenariat avec la MSA, elle bénéficie du soutien des ministères en charge de la Santé, du Travail et de l'Agriculture. Après une phase pilote en 2010, dans 5 départements, elle s'étend désormais à toute la France. Coset-MSA a été lancée en septembre 2017 et s'adresse aux actifs et anciens actifs MSA, salariés, exploitants et conjoints collaborateurs.

Un tirage au sort, parmi les actifs et anciens actifs, affiliés à la MSA en 2016 a permis de sélectionner un large échantillon de professionnels. Les **180 000 adhérents tirés au sort** ont reçu, à partir de novembre 2017, un courrier les invitant à compléter un **questionnaire en ligne** sur leur état de santé et leurs activités professionnelles, sur le site du programme www.coset.fr. Les personnes ayant répondu à ce questionnaire sont ensuite régulièrement invitées à remplir un questionnaire de suivi pour faire le point sur leur santé et leur situation professionnelle. Cet auto-questionnaire explore les activités professionnelles passées et présentes, en particulier celles exposant à des produits chimiques (gaz d'échappement, peintures, solvants, fumée de soudage, biocides, produits phytosanitaires...).

Coset-MSA va s'étendre sur plusieurs années et les **premiers résultats seront disponibles en 2019**.

2) Objectif

Coset-MSA donnera une vision la plus complète possible de la diversité des situations professionnelles et de l'état de santé de la population agricole. Les résultats aideront à **mieux définir les priorités de prévention** et contribueront à la mise en place de programmes dédiés.

3) Enjeux

L'analyse des données recueillies permettra d'**étudier la fréquence d'apparition des problèmes de santé** dans la population des actifs et anciens actifs, relevant du régime agricole et soumis à des conditions de travail spécifiques.

Mis en rapport avec les autres volets du programme Coset consacrés aux travailleurs d'autres régimes, ces résultats contribueront à améliorer la connaissance des liens entre conditions de travail et santé dans la population active en France.

4) À retenir

Toutes les informations recueillies dans le cadre de cette étude sont **traitées de façon confidentielle** afin d'être analysées par Santé publique France. L'identité et l'adresse des participants sont conservées séparément des données d'étude. Les traitements effectués dans le programme Coset ont fait l'objet d'une **autorisation CNIL**, et d'un décret en Conseil d'État pour la collecte des informations administratives auprès des organismes concernés.

5) Partenaires

L'ensemble du programme Coset est piloté par **Santé publique France**. Il regroupe outre Coset MSA, la cohorte « Constances » du régime général et la cohorte « Coset-RSI ».

6) En savoir plus

- Site Internet de la cohorte Coset : www.coset.fr
- Sur le site Internet MSA : <http://www.msa.fr/sst/etude-coset-msa>

Réf. 11963 - 07/2018